

Comment déjouer les arnaques en ligne ?



Vous recevez de nombreux mails et SMS chaque jour. Comment savoir si un message est authentique ou frauduleux ?

Une série de vidéos réalisées avec Cybermalveillance, vous donne des clés pour identifier les arnaques et réagir si vous avez été piégé.

[Voir les vidéos](#)

Actualités



Expulsion : trêve hivernale du 1er novembre 2024 au 31 mars 2025

Au cours de cette période, sauf exception, aucune expulsion ne peut être mise à exécution. Attention, il est possible de débiter une procédure d'expulsion devant le tribunal d'instance.



L'Observatoire des tarifs bancaires publie son rapport 2024

Une hausse "maîtrisée" des tarifs bancaires et une baisse des tarifs de l'offre spécifique clientèle fragile, c'est le constat effectué par l'OTB pour 2024.

[Lire l'article](#)



Réagir face à une situation de surendettement

Constituer un dossier de surendettement est une démarche à entreprendre, dès que l'on se trouve dans l'incapacité de faire face à ses dettes de manière durable.

[Voir la vidéo](#)



Vente immobilière : les diagnostics obligatoires pour les logements à usage d'habitation

Amiante, termites, plomb, gaz, électricité... Le vendeur d'une maison ou d'un appartement doit procéder à l'analyse de son bien avant de le vendre. Quels sont les documents obligatoires ?

[Lire la fiche pratique](#)

[Lire l'article](#)



Comment identifier les arnaques aux aides à la rénovation énergétique

Si on vous propose par téléphone, de faire la rénovation énergétique de votre logement pour 1 €, soyez méfiant !

[Voir la vidéo](#)



Mobilités : des taxes contreproductives

L'association de consommateurs Fnaut s'élève contre l'instauration de nouvelles taxes sur le transport aérien, si celles-ci ne sont pas fléchées vers sa décarbonation et l'amélioration des infrastructures ferroviaires.

[Lire le communiqué](#)



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} car vous vous êtes abonné à la lettre d'information du site de l'Institut national de la consommation ([mentions légales](#)). Vous pouvez mettre fin à ces envois en cliquant sur le lien de désinscription situé au bas de ce mail. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité, d'opposition ou d'effacement de vos données en nous écrivant à l'adresse dpo@inc60.fr.

A tout moment, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Cnil.
[Se désinscrire](#)